

la France de 1945

résistances
retours
renaissances



Presses Universitaires de Caen

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE 1945

Une apothéose commémorative gaulliste

Le 24 octobre 1945, un communiqué du Conseil des ministres¹ fixe les modalités de la célébration de la fête nationale du 11 novembre :

Sur la proposition de MM. Frenay, ministre des Prisonniers, Réfugiés et Déportés, et Parodi, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, le Conseil a arrêté les dispositions concernant la fête nationale du 11 novembre au cours de laquelle un hommage solennel sera rendu par les pouvoirs publics et la population aux morts des deux guerres. Le gouvernement a, en outre, décidé qu'un monument sera élevé, par souscription nationale, au mont Valérien, en l'honneur des Français et des Françaises de la métropole et des territoires d'outre-mer morts pour la France au cours de la récente guerre².

Outre le choix d'associer les morts des deux guerres dans un même hommage, la célébration est construite autour du transfert de quinze dépouilles mortelles de Français morts pour la France entre 1939 et 1945 au mont Valérien. Le choix des quinze corps est effectué aux Invalides, le 29 octobre 1945³.

Quelques jours plus tard, le programme définitif des cérémonies est publié⁴. Il s'étend sur les deux journées des 10 et 11 novembre.

La première journée est structurée autour du transfert à l'Hôtel national des Invalides des quinze dépouilles. Trois cortèges sont organisés. Le premier comprend deux déportés (un homme et une femme) et un prisonnier mort en captivité. Il est conduit par le général Devaux. Il part du Fort de Vincennes, s'arrête place de la Nation où les corps sont

1. Dans son ouvrage de référence, *Bataille pour la Mémoire – Les commémorations en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983, p. 130, Gérard Namer fixe ce Conseil des ministres au 18 octobre.

2. *Le Monde*, 24 octobre 1945.

3. *Le Monde*, 30 octobre 1945.

4. *Le Monde*, 10 novembre 1945.

exposés, repart et gagne les Invalides. Le deuxième cortège est composé de trois résistants de « l'intérieur ». Il est conduit par le général Revers. Il part de la caserne Sully à Saint-Cloud, et fait halte porte Dauphine où les corps sont exposés ; puis il gagne les Invalides. Le troisième cortège comprend neuf « combattants militaires ». Il est dirigé par le général Garbay. Il quitte l'Orangerie de Sceaux, remonte l'avenue d'Orléans et fait une halte pour l'exposition des corps place Denfert-Rochereau avant de repartir enfin pour les Invalides. A partir de 19 heures 30, de quinze minutes en quinze minutes, « les trois groupes de victimes » sont accueillis aux Invalides par le président du Conseil municipal. Après avoir été exposés sur l'esplanade, ils sont transférés sous le Dôme où ils sont veillés à partir de 21 heures par les camarades de combat et par les familles. Enfin, à minuit, une messe est dite en la Chapelle Saint-Louis des Invalides.

La seconde journée, le 11 novembre, commence à 7 heures 45 aux Invalides par le chargement de tous les cercueils sur des affûts et des prolonges d'artillerie. A 8 heures 55, un unique cortège quitte les Invalides et converge vers l'Étoile par la place Vauban, l'avenue de Tourville, le pont Alexandre III et l'avenue des Champs-Élysées. A 9 heures 55, le cortège arrive à l'Étoile. A 10 heures, il est reçu sur l'esplanade de l'Arc de Triomphe par le général de Gaulle qui prononce alors une courte allocution :

Morts pour la France, mais triomphants comme elle ; tombés sur tous les champs de bataille, où, soit dans la lumière, soit dans l'ombre, s'est joué notre destin ; ramenés par tous les chemins de nos douleurs et de notre victoire, voici donc ces morts revenus !

Symboliques de tant et de tant d'autres qui ont choisi la même gloire dans la même humilité ; groupés autour de celui-là, dont Dieu seul sait le nom, et qui, sous la flamme sacrée, représente la fleur de notre race abattue dans les premiers combats de cette guerre de trente ans ; escortés par les ombres de tous ceux qui, depuis deux mille ans, ont donné leur vie pour défendre le Corps et l'Âme de la patrie ; voici donc ces morts assemblés !

Mais, tandis que leur cortège fait monter les larmes à nos yeux et la fierté à nos cœurs, il faut que nous, fils et filles vivants de la France, nous entendions les leçons qu'ils viennent nous donner.

Il faut que nous comprenions combien demeure éternellement précieuse le salut de notre pays, puisqu'il fallut au long de son histoire tant de sacrifices pour surmonter tant de dangers. Il faut que nous reconnaissions que le bien de la patrie est toujours la loi suprême et que, dans la situation que lui font un monde dur et un temps difficile, tout, oui tout, doit s'effacer devant le devoir de la servir.

Il faut que nous acceptions de nous unir fraternellement afin de guérir la France blessée. Fraternellement ! C'est-à-dire en taisant d'absurdes querelles pour marcher sur la même route, du même pas, en chantant la même chanson !

Tandis que ces morts font halte avant de gagner le haut lieu d'où, pour toujours, ils veilleront sur la capitale, tandis qu'en tous points de nos territoires, en deçà et au delà des mers, les hommes et les femmes qui vivent sous notre drapeau se recueillent dans le souvenir de notre gloire et de nos deuils, levons vers l'avenir les regards et les cœurs d'un grand peuple rassemblé.

Vive la France⁵ !

A 11 heures 15, commence le défilé des troupes venant de l'avenue Foch, passant devant les quinze catafalques et repartant par l'avenue de la Grande Armée. A 11 heures 30, le général de Gaulle quitte l'Étoile. A partir de 14 heures et jusqu'à 18 heures se déroule « l'hommage de Paris à ses morts ». Des milliers de personnes viennent se recueillir devant les quinze dépouilles. A 18 heures 50, les cercueils sont rechargés sur des affûts motorisés. A 19 heures, le cortège part pour le mont Valérien par l'avenue de la Grande Armée, la porte Maillot, Neuilly, Puteaux et Nanterre. A 19 heures 40, il arrive au mont Valérien. Les cercueils sont alors déposés dans une crypte provisoire qui a été aménagée à cet effet. Au même moment le général de Gaulle assiste à l'Opéra à une soirée commémorative.

Conçue et gérée par Henri Frenay⁶, cette cérémonie est un chef-d'œuvre scénographique égalant les grandes cérémonies de la III^e République : les 11 novembre 1919 et 1920, le 14 juillet 1919 et les obsèques de Victor Hugo (1885).

Mais, au delà de cette constatation esthétique et technique, cette cérémonie est imprégnée d'un double concept gaulliste : celui d'une « certaine idée de la France » et celui d'une « certaine conception » de la Seconde Guerre mondiale.

Cette imprégnation, dans le contexte politique de cette fin d'année 1945, fait de cette célébration un outil au service du combat politique mené par le général de Gaulle contre le Parti communiste.

Une cérémonie au service d'« une certaine idée de la France »

Les cérémonies du 11 novembre 1945 s'inscrivent dans une histoire longue, celle d'une France éternelle dont la création remonte à l'époque gauloise⁷, ce que rappelle le général de Gaulle en évoquant « les ombres

5. *Le Monde*, 13 novembre 1945.

6. Henri Frenay a décrit ce que fut son rôle dans la conception et l'organisation de cette célébration dans *La nuit finira. Mémoires de Résistance, 1940-1945*, Paris, Laffont, 1973, p. 548 sq.

7. Sur les références historiques gaullistes, voir « Histoire et référents historiques dans les discours du président de Gaulle » par Stéphane Monclaire, colloque « Le Général de Gaulle et l'histoire », 1988, Paris, Laffont.

de tous ceux qui depuis deux mille ans ont donné leur vie pour défendre le Corps et l'Âme de la patrie».

Cette France éternelle s'enracine dans des lieux et des traditions. Le 11 novembre 1945, ces lieux ce sont les Invalides, l'Arc de Triomphe et le mont Valérien.

Des Invalides, Chateaubriand, dans le *Génie du christianisme*, a dit qu'ils étaient «à la fois le monument du Dieu des Armées et du Dieu de l'Évangile». Depuis l'inhumation des restes de Turenne le 22 septembre 1800 sous le dôme des Invalides et la remise des premières légions d'honneur le 15 juillet 1804 par Napoléon I^{er}, les Invalides sont le lieu où la nation rend hommage à ses héros militaires⁸. De 1940 à 1944, ses héros furent ceux de la collaboration. Le 23 juin 1940, Hitler se recueillait devant le tombeau de Napoléon ; le 14 décembre 1940, les restes de l'Aiglon étaient inhumés aux côtés de ceux de son père ; sur décision du chancelier du Reich, de 1941 à 1944, remises de décorations et messes d'inhumation (la dernière était dite pour Philippe Henriot le 30 juin 1944) se succédèrent. Mais, dès le 3 avril 1945, à l'occasion de l'organisation de la journée des drapeaux⁹, le général de Gaulle s'est réapproprié ce lieu. Le 11 novembre 1945 est une nouvelle étape de cette purification.

De l'Arc de Triomphe Napoléon I^{er} a voulu faire le mémorial de l'armée impériale. L'inhumation, le 11 novembre 1920, de la dépouille d'un soldat inconnu de la Grande Guerre a changé la symbolique du site. De 1940 à 1944, la flamme du souvenir qui brûle depuis le 11 novembre 1923 sur la tombe fut ravivée tous les soirs. Cette continuité a épargné à ce lieu l'image collaborationniste des Invalides¹⁰. Dès lors, c'est tout naturellement que le général de Gaulle se l'approprie le 26 août 1944. Le 11 novembre 1945, une nouvelle étape est franchie dans cette appropriation : pour la première fois depuis l'inhumation du soldat inconnu, un discours est prononcé sous l'Arc de Triomphe.

Le troisième site enfin, le mont Valérien, fut jusqu'en 1792 un important lieu de pèlerinage avant de devenir un des éléments de la ceinture de forts construits autour de Paris. En 1870, la garnison résista héroïquement aux Prussiens. De 1941 à 1944, une des clairières discrètes du fort devint le lieu principal des exécutions des résistants et otages de la région parisienne :

Depuis le fond des temps, le mont Valérien était promu au double honneur de l'oraison et du sacrifice¹¹.

Ce «double honneur» structure l'idée gaulliste de la France éternelle, en synthétisant à la fois les traditions chrétiennes et les traditions militaires¹².

Cette synthèse donne une part essentielle aux militaires. Le général de Gaulle est un militaire, l'histoire qu'il raconte est une histoire militaire, les cérémonies qu'il préside sont militaires. Le 10 novembre, les trois cortèges, y compris celui des résistants de l'intérieur, ces combattants sans uniforme, et des prisonniers et déportés, sont conduits par des généraux et encadrés par les soldats de la garde républicaine et les spahis ; le 11 novembre, un important défilé militaire clôt la cérémonie de la matinée.

Dans cette longue histoire de la France, une période décisive s'individualise, celle de la guerre de trente ans :

groupés autour de celui-là, dont Dieu sait le nom, et qui, sous la Flamme sacrée, représente la fleur de notre race abattue dans les premiers combats de cette guerre de trente ans...

C'est en 1941 que le général de Gaulle a exprimé pour la première fois le concept politico-stratégique d'une guerre de trente ans. Cette guerre commence en 1914 et s'achève en 1944-1945. Ce concept présente l'immense avantage de relativiser la défaite de 1940 et de soutenir les revendications diplomatiques du «rang» de la France¹³. La guerre de trente ans unit dans une même tranche historique les deux conflits mondiaux : les deux commémorations tendent de ce fait à se fondre en une seule.

La fusion se traduit d'abord dans le choix d'une date commémorative. Journée fériée depuis 1922, le 11 novembre célèbre l'armistice de 1918. En choisissant cette date pour rendre hommage aux morts de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement en élargit la signification. Cette modification fut vivement critiquée par certains anciens combattants de 1914-1918. Le 11 novembre, le journal *Le Monde* publiait la lettre d'un de ses lecteurs, L. Pelletier :

11. Gérard Namer, *op. cit.*, p. 135. Sur l'histoire du mont Valérien, voir la brochure éditée par le ministère des Anciens Combattants et rédigée par le lieutenant-colonel L'Hospitalier en 1950.

12. Les références au versant chrétien de l'histoire de France sont omniprésentes dans les choix commémoratifs et dans les discours du général de Gaulle : 3 avril 1945 : référence à Sainte-Geneviève et à Jeanne d'Arc ; 16 mai 1945 : hommage à Jeanne d'Arc ; 10 novembre 1945 : messe en l'Église des Invalides.

13. Sur le concept de guerre de trente ans, voir Odile Rudelle «Politique de la mémoire ; politique de la postérité», colloque «Le général de Gaulle en son siècle», 1990, et Serge Barcellini «Deux mémoires en parallèle - 6 juin - 15 août», colloque sur la

8. Sur l'histoire de l'Hôtel des Invalides, voir Anne Muratori-Philip, *L'Hôtel des Invalides*, Paris, éditions Complexe, 1992.

9. Sur la Journée des drapeaux, voir Gérard Namer, *op. cit.*, p. 510 sq.

10. Sur l'histoire du soldat inconnu, voir Charles Vilain, *Le Soldat inconnu, culte et histoire*, Paris, Maurice d'Hartoy, 1933, 148 p. ; Pierre Burgeot, *Le Culte du soldat inconnu en France et chez nos alliés*, Lyon, imprimerie du Salut Public, 1935, 36 p. ; Serge Barcellini, «Le culte du souvenir et le soldat inconnu», 1918 *La victoire. Histoire*

Beaucoup d'anciens combattants de la guerre de 1914-1918 se montrent douloureusement étonnés de voir commémorer notre 11 novembre, « notre » victoire jour de liesse s'il en fut, pour ceux dont nous sommes qui vécurent Verdun, en un jour de deuil, de glas, de tristesse consacré inconsidérément aux infortunées victimes de 1940-1945. La grande guerre doit-elle être escamotée en faveur de la dernière tuerie ?....

Le choix dut être justifié par Henri Frenay :

Il est apparu que si l'on fêtait à deux dates différentes les victoires de 1918 et de 1945, il était à craindre que le souvenir de la victoire de 1918 ne s'estompa rapidement dans l'esprit des générations futures [...]. La continuité des deux guerres mondiales ne permet pas d'en séparer les souvenirs. C'est pourquoi les morts de 1939-1945, de même que ceux de la guerre 1914-1918, recevront ce jour-là l'hommage des foules¹⁴.

Paradoxalement, c'est au nom de la sauvegarde du souvenir de la Première Guerre mondiale qu'est mis en place l'escamotage du souvenir du 8 mai 1945¹⁵.

La fusion se traduit ensuite dans le programme des cérémonies qui manifeste la volonté d'intégrer de manière syncrétique les cérémonies traditionnelles du 11 novembre et les nouveautés de l'année 1945.

Les offices religieux qui sont organisés dans toutes les églises de Paris le 10 novembre en soirée, en l'église réformée de l'Étoile le 11 novembre à 17 heures et en la synagogue de la rue de la Victoire le 12 novembre à 10 heures, le dépôt de gerbes sur la tombe du soldat inconnu par l'ambassadeur du Canada le 10 novembre à 10 heures, les cérémonies franco-belges du 10 novembre à 18 heures, 18 heures 30 et 19 heures, et la veillée funèbre des anciens combattants au soldat inconnu le 10 novembre à 19 heures sont des éléments du programme traditionnel.

Le général de Gaulle ajoutera deux gestes en mémoire de la Première Guerre mondiale : une cérémonie devant la statue de Georges Clémenceau sur les Champs-Élysées et un dépôt de palmes sur le tombeau du maréchal Foch aux Invalides. Ces gestes, qu'il a déjà accomplis quelques mois plus tôt, le 16 mai 1945, dans le cadre de la fête de Jeanne d'Arc, introduisent une hiérarchisation parmi les hommes du premier conflit : Clémenceau¹⁶ s'impose face à Poincaré et Foch s'impose face aux autres maréchaux et, en particulier, face à Pétain.

Au sein du concept de guerre de trente ans, la Seconde Guerre mondiale garde néanmoins une forte personnalité.

14. *Le Monde*, 11-12 novembre 1945.

15. Sur la conception gaulliste des commémorations du 8 mai, voir Serge Barcellini « Le 8 mai entre Histoire et Mémoire », *Historiens-géographes*, mai 1995.

16. Dès son départ du pouvoir, le 20 janvier 1946, le général de Gaulle se rendra sur la tombe de Clémenceau en Vendée.

Une cérémonie qui diffuse « une certaine conception » de la Seconde Guerre mondiale

La France célébrée le 11 novembre 1945 est d'abord une France victorieuse, celle de ceux qui ont été « ramenés par tous les chemins de nos douleurs et de notre victoire ».

Chacune des quinze dépouilles inhumées au mont Valérien symbolise cette victoire :

Quinze dépouilles mortelles de Français tombés pour la patrie [...]. Un homme et une femme de la Résistance intérieure, un FFI, un déporté et une déportée, un prisonnier de guerre abattu au cours de l'évasion ou exécuté pour rébellion, un combattant de la campagne de 1939-1940, un combattant des Forces françaises libres tombé sur le champ d'opérations extérieures, un combattant de la campagne d'Italie, un combattant de la campagne de Libération 1944-1945, un aviateur, un marin, trois représentants de la France d'outre-mer¹⁷.

Cette catégorisation, qui traduit l'extraordinaire émiettement de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, reflète une vision hiérarchique de cette guerre.

Le 11 novembre 1945, il n'y a pas de place au mont Valérien pour les victimes du nazisme : victimes juives du génocide¹⁸, victimes du service du travail obligatoire¹⁹, victimes de l'incorporation de force ; il n'y a pas de place non plus pour la résistance d'une colonie trop longtemps vichyste, l'Indochine²⁰.

L'identité des quinze dépouilles symboliques est rendue publique le 29 octobre 1945 :

Résistants

Albert TOUNY, colonel GUÉRIN dans la Résistance, né à Paris le 24 octobre 1896, chef de l'Organisation civile et militaire (OCM), fusillé en avril 1944 à Arras, compagnon de la Libération.

17. *Le Monde*, 11-12 novembre 1945.

18. L'hommage aux victimes du génocide – et plus largement l'hommage aux déportés – se met en place à travers le dépôt et l'inhumation d'urnes de cendres. Par exemple, le 30 juin 1946 : urne de cendres d'Auschwitz au Père Lachaise ; en avril 1954 : urne de cendres au mont Valérien. Sur cette symbolique, voir Serge Barcellini et Annette Wicviorka, « Passant, souviens-toi », *Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Plon, 1995, p. 381 sq.

19. L'hommage aux requis du STO est mis en place au Père Lachaise avec l'inhumation d'un « déporté du travail » inconnu, le 22 juin 1947 : voir Serge Barcellini et Annette Wicviorka, *op. cit.*, p. 438 sq.

20. En pleine guerre d'Indochine, en 1952, le gouvernement décide de réparer cette omission volontaire en organisant le transfert au mont Valérien de la dépouille d'un résistant aux Japonais, Edmond Grethen, né le 23 mars 1898 à Thionville, inspecteur en chef de la garde indochinoise, fusillé par les Japonais le 16 mars 1945 à Thanh (Lao). Il devient la seizième dépouille inhumée.

Berthy ALBRECHT, résistante du mouvement Combat, née le 15 février 1893 à Marseille, décédée à la prison de Fresnes le 31 mai 1943.

Forces françaises de l'intérieur (FFI)

Raymond ANNE, né le 17 décembre 1922 à Villers-Bocage (Calvados), sergent FFI, FILOCHARD dans la Résistance, tué à l'ennemi à Vassieux (Drôme), le 21 juillet 1944.

Déportés

Renée LÉVY, née à Paris le 25 septembre 1906, professeur de lettres, résistante, arrêtée le 25 novembre 1941, déportée, décapitée à Cologne le 31 août 1943.

Armand-Ernest BIGOSSE, dit ROBERT, né le 3 janvier 1906 à Paris, décapité à Cologne le 31 août 1943, [déclaré] mort pour la France le 21 août 1945.

Prisonniers de guerre

Maurice DEBOUT, prisonnier de guerre, fusillé le 12 mars 1944 à Oberhonau (Bavière).

Combattants

Campagne 1939/1940

Pierre ULMER, né le 24 juillet 1916 à Châtelleraut, dragon au 4^e régiment de dragons portés. Tué à l'ennemi le 24 mai 1940 à la ferme de Berthonval (Pas-de-Calais).

Force française libre (FFL)

Antoine MOURGUES, né le 13 octobre 1919 à Lorient (Morbihan), caporal-chef du bataillon du Pacifique, tué à l'ennemi le 1^{er} novembre 1942 à El Mroir en Libye.

Campagne d'Italie

Marius Élie DUPORT, né le 7 avril 1919 à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), sous-lieutenant du 22^e bataillon nord-africain, tué à l'ennemi le 4 mai 1944 à San Clemente (Italie).

Campagne de la Libération 1944/1945

Jean CHARRIER, né à Paris, 18^e arrondissement, le 1^{er} juin 1920, soldat au 152^e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 12 septembre 1944 à Roppe (Territoire de Belfort).

Un aviateur

Henri ARNAUD, Antoine, Jean, né le 24 août 1907 à Paris, 3^e arrondissement, commandant de la 4^e escadre de chasse, tué à l'ennemi le 26 décembre 1944 à Courtelevant (Territoire de Belfort).

Un marin

Georges BRIÈRE, né le 24 décembre 1922 à Reims (Marne, matelot au 1^{er} régiment de fusiliers marins, tué à l'ennemi le 25 novembre 1944 à

Trois représentants de la France d'outre-mer

ALLAL OULD M'HAMED BEN SEMERS, soldat de 2^e classe au 1^{er} régiment de tirailleurs marocains, matricule 13 867, tué à l'ennemi le 6 octobre 1944 à Briançon (Hautes-Alpes).

HEDHILI BEN SALEM BEN HADJ MOHAMED AMAR, présumé né en 1913 à Hergla, le caïdat de Sousse, soldat au 4^e régiment de tirailleurs tunisiens, tué à l'ennemi le 16 juin 1940 à Aunay-sous-Aunau (Eure-et-Loir).

BOUTIE DIASSO KAL, né en 1918 à Kayori, cercle de Ouagadougou (Haute-Volta), soldat au 16^e régiment de tirailleurs sénégalais, tué à l'ennemi le 28 mai 1940 à Fouilloy (Somme).

Le choix a été effectué dans la salle des drapeaux du musée de l'Armée aux Invalides, sous la présidence d'Henri Frenay, en présence de représentants du Conseil national de la Résistance, de l'Union française des anciens combattants, de la Fédération nationale des internés et déportés patriotes et de la Fédération nationale des amicales des camps.

En l'absence d'archives²¹, il est difficile de connaître avec précision comment fut organisé ce tirage au sort dont tout porte à croire qu'il fut parfaitement encadré. Parmi les trois résistants de l'intérieur choisis, aucun ne combattit dans les rangs des Francs-tireurs et Partisans (FTP).

Malgré cet encadrement, le choix d'un des inhumés fut fortement contesté. En janvier 1947, la veuve d'un commandant, fusillé par les Allemands à Cologne, écrivit au ministre pour contester l'inhumation au mont Valérien de Robert Bigosse. Le ministre des Anciens Combattants demanda à un jury d'honneur d'examiner ce dossier. Celui-ci décida de retirer cette dépouille du mont Valérien²². L'opération s'opéra en juin 1960. A la place du déporté Robert Bigosse fut inhumé le caporal Malboukkède (Tchad), tué le 22 août 1944 à La Garde (Var) par un éclat d'obus.

Cette modification tardive renforça la représentation déjà établie des combattants coloniaux. Le 11 novembre 1945, la France à laquelle il est rendu hommage est celle qui, sur les mappemondes de l'entre-deux-guerres, était colorée en rose. L'inhumation de trois combattants coloniaux constitue le versant commémoratif de la transformation de l'empire colonial en Union française²³. A ce titre, la cérémonie qui se

21. Le 8 janvier 1947, le directeur adjoint de l'État civil et des recherches du ministère des Anciens Combattants signale que le dossier du 11 novembre 1945 « ne contient pas de liste certaine des militaires et des civils inhumés au mont Valérien ». Quatre compte rendus d'inhumations manquaient au dossier, ceux de Berthy Albrecht, Albert Touny, Renée Lévy, Maurice Debout, Jean Charrier (archives du ministère des Anciens Combattants et victimes de guerre).

22. La dépouille de Robert Bigosse a été réinhumée à la nécropole nationale de Thiais.

23. Sur la création de l'Union française et son contexte, voir Benjamin Stora, « Empire français : crise d'hétéronomie et remise au pas », in *L'État du monde en 1945*, Paris,

dérouta au mont Valérien est l'expression d'une politique coloniale qui concilie le maintien du *statu quo* et l'esprit de Brazzaville.

Les cérémonies du 11 novembre 1945 sont une étape primordiale dans l'affirmation de la grandeur retrouvée de la France. Le général de Gaulle exprime le même jour cette volonté de grandeur en adressant un message aux soldats américains :

Soldats de la libre Amérique,
Ayant accompli votre tâche et remporté la victoire, vous quittez le sol d'Europe.

Je vous adresse les souhaits cordiaux de tous les soldats français et le salut reconnaissant du peuple de France tout entier.

Jamais nous ne vous oublierons. Pensez à nous quelquefois. Nous avons combattu ensemble, souffert ensemble, triomphé ensemble. C'est la main dans la main que nos deux pays doivent marcher vers l'avenir.

Vive les armées américaines ! Vive les États-Unis d'Amérique²⁴.

En marquant l'achèvement symbolique d'une « occupation amie », les cérémonies du 11 novembre sont un outil au service de la diplomatie gaulliste.

A travers ce message, comme à travers la réaffirmation de la puissance coloniale française, les cérémonies du 11 novembre 1945 sont mises au service d'une politique diplomatique.

Les commémorations gaullistes, qui sont conçues pour exprimer des concepts, une certaine idée de la France, une conception de la Seconde Guerre mondiale, sont également des outils mis au service d'une politique étrangère... et d'une politique intérieure.

Une cérémonie au service d'un combat de politique intérieure

Le Monde fait précéder la publication de l'allocution prononcée par le général de Gaulle du titre rédactionnel « Faire taire les querelles ».

Dans le contexte politique de ce mois de novembre 1945, ce titre interprète le message gaulliste :

Mais tandis que leur cortège (celui des morts) fait monter [...] la fierté à nos cœurs, il faut que nous [...] entendions les leçons qu'ils viennent nous donner. Il faut que nous acceptions de nous unir fraternellement afin de guérir la France blessée [...].

Dans ce message, ainsi que dans toutes les allocutions qu'il a prononcées depuis le 25 août 1944, le général a mobilisé le registre de la mémoire pour faire passer son projet politique. Il se présente comme celui qui unit le passé et l'avenir en donnant un sens à l'histoire²⁵.

24. *Le Monde*, 11-12 novembre 1945.

25. Sur les discours gaullistes, voir Stéphane Monclaire, *op. cit.* ; Odile Rudelle, *op. cit.*

Ce 11 novembre 1945, le combat politique est intense. Quelques semaines plus tôt, le 21 octobre, les Françaises et les Français ont été appelés aux urnes afin de répondre aux deux questions soumises à référendum sur le rôle de la future Assemblée constituante et afin d'élire les députés de cette assemblée.

Si les résultats du référendum sont une victoire pour le général de Gaulle et un relatif échec pour les communistes, les résultats des élections à la Constituante sont fort différents. Le corps électoral a penché vers la gauche. En métropole, les résultats s'établissent de la manière suivante²⁶ pour 24 626 000 inscrits et 19 170 000 suffrages exprimés soit 77 % de votants :

	Voix	%	Sièges
PCF	5 011 000	26,11	148
MRP	4 937 000	25,60	143
SFIO	4 711 000	24,60	135
Modérés	2 785 000	14,40	65
Radicaux	1 725 000	9,30	37

Trois types de majorité peuvent se dégager du scrutin. Un tripartisme (communistes, républicains populaires et socialistes), un nouveau Front populaire (communistes et socialistes) ou une majorité gaulliste (MRP, socialistes). En l'attente d'une décision, le général de Gaulle, président du Conseil provisoire, a remis sa démission. Or, si le parti communiste affiche hautement son statut de vainqueur, le parti socialiste est la charnière de la nouvelle assemblée. Chacune des trois hypothèses possède ses partisans. Les tractations commencent le 24 octobre.

A ceux qui, favorables à la constitution d'un nouveau Front populaire, placent en préalable de toutes décisions la rédaction d'un programme commun de gouvernement, répondent ceux qui souhaitent que le président du gouvernement, et ils pensent au général de Gaulle, soit désigné préalablement à toute discussion. Le débat se cristallise autour de cette élection. Le samedi 10 novembre, le socialiste Daniel Mayer propose de renvoyer cette désignation au mardi 13 en s'écriant « Programme d'abord ». Les députés de droite tentent de s'opposer à cet ajournement que vote le MRP ; les communistes s'abstiennent. Par 353 voix contre 50, l'élection du président du gouvernement est repoussée.

Alors que les célébrations du 11 novembre devaient affermir son pouvoir par rapport aux partis, c'est un de Gaulle affaibli qui préside à

26. Sur les élections du 21 octobre 1945, voir Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République - 1944-1952*, Paris, Seuil, 1980, p. 92 sq.

des cérémonies que Rémy Roure donne en exemple aux députés dans *Le Monde* des 11 et 12 novembre :

Ils (les députés) peuvent d'ailleurs, dès la semaine prochaine, rattraper le temps perdu. Puissent les funèbres et glorieuses commémorations du 11 novembre leur inspirer, avec le sentiment de la gratitude, le désir, la ferme volonté d'en finir avec les intrigues politiciennes et de se mettre à l'œuvre qu'ils ont à assumer.

Le 13 novembre, le général de Gaulle est élu à l'unanimité président du gouvernement. Le combat entre le Parti communiste et le général de Gaulle allait redoubler d'intensité²⁷.

Depuis plus d'un an déjà, ce conflit politique majeur marque de son empreinte la politique commémorative. La rivalité entre l'homme du 18 juin et le premier parti de France s'exprime d'abord en terme d'initiatives.

Entre le 6 octobre et le 11 novembre 1944, le Parti communiste a multiplié les hommages :

6 octobre 1944 : aux 28 martyrs assassinés en 1941 au cimetière d'Ivry

8 octobre : aux intellectuels patriotes au Père Lachaise

21 octobre : aux fusillés de Châteaubriant

1^{er} novembre : aux fusillés du mont Valérien et du Fort de Vincennes

11 novembre : aux combattants des deux guerres.

A partir de cette date, le Parti communiste tente d'intégrer ces hommages dans une mémoire nationale ouvrière :

12 février 1945 : célébration du 12 février 1934

1^{er} mai 1945 : fête du travail

14 juillet 1945 : commémoration de la Révolution.

Chacune de ces différentes commémorations est construite selon un même schéma. Ce sont des commémorations civiles dans lesquelles le Parti communiste n'apparaît pas en tant que tel. Des structures « amies » officient : le Comité parisien de libération (CPL), le Conseil national de la Résistance (CNR), le Front national. L'objectif caché est idéologique. Ces cérémonies doivent convaincre chaque Français que les communistes sont rentrés en Résistance dès juin 1940 et qu'ils ont joué un rôle fédérateur dans cette Résistance. L'objectif affiché est politique : les cérémonies servent de support à la dénonciation de la vie chère, de la justice trop clémentine contre les collaborateurs, de la faiblesse des initiatives franco-soviétiques.

27. Sur le contexte parlementaire du mois de novembre 1945, voir *Le Monde* du 24 octobre au 13 novembre 1945 ; voir en particulier la polémique entre Rémy Roure (« Temps perdu », 11-12 novembre) et Pierre Hervé de *l'Humanité* (« Hypocrisie », 12 novembre).

Trois espaces commémoratifs sont investis : la 97^e section du Père Lachaise (celle du mur des fédérés et des tombes des communards et des responsables du Parti communiste), la clairière des fusillés de Châteaubriant et celle du mont Valérien. Ces trois sites donnent ses lettres de noblesse au « Parti des fusillés » en reliant les fusillés d'hier (ceux de Châteaubriant et du mont Valérien) à ceux d'avant-hier (ceux du mur des fédérés)²⁸.

La réponse du général sera à la hauteur de l'investissement communiste. Une série de cérémonies sont mises en place :

3 avril 1945 : journée des drapeaux

16 mai : fête de Jeanne d'Arc

17 et 18 juin : fête de la Victoire

13 et 14 juillet : fête nationale.

Au schéma communiste se trouve ainsi opposé le schéma gaulliste que nous avons analysé pour le 11 novembre ; des cérémonies militaires très structurées à la scénographie originale, faisant intervenir les torches, le glas, le canon et qui tentent d'investir le temps (les grandes cérémonies se déroulent toujours sur deux jours dont une nuit) et l'espace (les cérémonies couvrent la totalité du champ parisien selon un schéma de convergence)²⁹.

Alors que chacune de ces deux politiques du souvenir s'est développée de manière parallèle depuis octobre 1944, les cérémonies du 14 juillet 1945 sont marquées par une première rencontre et par un partage du temps commémoratif. Le défilé militaire cohabite avec le défilé civil.

Le 11 novembre 1945, le choc succède à la cohabitation. En choisissant le site du mont Valérien, le général de Gaulle et son ministre Henri Frenay tentent de reconquérir un espace du souvenir investi par le Parti communiste. Depuis le 6 octobre 1944, les cérémonies organisées par le Parti communiste, ou par les associations qui en sont proches, dans la clairière du mont Valérien et à la nécropole d'Ivry où sont inhumés les fusillés, se sont multipliées.

Le 1^{er} novembre 1944, le général de Gaulle accompagné du général König a participé, à l'invitation du Comité parisien de libération et du Conseil national de la Résistance, à l'une de ces cérémonies, en déposant au centre de la clairière une gerbe aux « 4 000 martyrs français ». A-t-il conservé de cette cérémonie l'amertume d'être apparu comme un invité et non comme un invitant ? A-t-il contesté la tentative communiste d'appropriation des fusillés ?

Le 24 octobre 1945, l'annonce de la création sur le site d'un « monument en l'honneur des Français et des Françaises de la métropole et des

28. Sur la 97^e section du Père Lachaise et le site de Châteaubriant, voir Serge Barcelini et Annette Wicwiorka, *op. cit.*, p. 331 sq., p. 418 sq.

29. Sur les schémas commémoratifs communistes et gaullistes, cf. Gérard Namer, *op. cit.*

territoires d'outre-mer morts pour la France au cours de la récente guerre» apparaît comme une tentative d'intégration de cette mémoire communiste dans la mémoire large de tous les morts héroïques de la Seconde Guerre mondiale.

Le Parti communiste ne prend pas à la légère cette décision qu'il tente de marginaliser par trois initiatives. Le 1^{er} novembre 1945, il organise une majestueuse cérémonie d'hommage aux sept élus municipaux communistes de Paris morts de 1940 à 1945. Des chapelles ardentes sont dressées dans les mairies tendues de noir, où veille, devant des lumières voilées, un piquet d'honneur qui est constitué de responsables politiques ou syndicaux et des amis des martyrs. Une garde entoure des cercueils drapés de tricolore. Au-dessus, un grand portrait rappelle les traits des disparus. Le 2 novembre, par centaine de milliers, les Parisiens et les Parisiennes rendent un hommage grandiose. La foule est rassemblée place de la République. Devant la statue, les sept cercueils recouverts de drapeau tricolore sont alignés ; de grands portraits des disparus sont dressés devant chacun d'eux. A gauche du socle sont rassemblées les familles des héros, auxquels le peuple de Paris est venu, en si grand nombre, faire une suprême escorte.

Seconde initiative, le samedi 10 novembre, l'association nationale des familles de fusillés et massacrés de la résistance française qui est présidée par Madame Gabriel Péri, députée communiste, organise une cérémonie-pèlerinage dans la clairière du mont Valérien.

Enfin, troisième initiative, le 11 novembre, le Conseil national de la Résistance et le Comité parisien de libération organisent une manifestation civile à l'Arc de Triomphe. Ils en ont défini l'objectif dans un communiqué publié le 7 novembre :

Le CNR et le CPL appellent les organisations patriotiques, syndicats, partis politiques, mouvements de résistance, à participer à la grande manifestation qui se déroulera dimanche 11 novembre, sous la conduite des anciens combattants des deux guerres et de la Libération, et des anciens prisonniers et déportés. L'hommage du peuple de Paris à ses morts marque sa volonté d'union pour la reconstruction de la France, par l'application du programme du CNR³⁰.

Ainsi, alors que les députés de la nouvelle Assemblée constituante cherchent laborieusement à définir une majorité, ce communiqué, qui évoque l'exigence d'un programme, place les organisateurs dans l'opposition au général de Gaulle.

Affaibli par l'ajournement de sa désignation en qualité de président du Conseil, ce dernier réussit cependant sa tentative d'intégration de la mémoire communiste dans une mémoire large dont il est le ciment et l'acteur.

30. Cité par Gérard Namer, *op. cit.*, p. 127 sq.

Cette intégration est d'abord temporelle. Le défilé civil organisé par le Comité parisien de libération et le Conseil national de la Résistance se trouve fondu dans le programme global de la journée du 11 novembre. Cette intégration est ensuite symbolique. C'est sous le signe de la Croix de Lorraine, symbole de la France libre, que s'organise l'ensemble des cérémonies. L'emploi du symbole est graduel. Sur les cénotaphes sur lesquels sont temporairement posés les cercueils au Lion de Belfort, à la porte Dauphine et à la barrière du Trône, le bonnet phrygien et la Croix de Lorraine cohabitent³¹, sur l'insigne de la journée porté par des centaines de milliers de manifestants, la Croix de Lorraine est inscrite dans le V du mot Victoire, au mont Valérien enfin, c'est autour d'une seule et immense Croix de Lorraine faite de chrysanthèmes que sont déposés les quinze cercueils. Entre les quartiers parisiens à la majorité communiste et le mont Valérien, le symbole gaulliste s'est peu à peu imposé. Sur un lieu de mémoire accaparé par le Parti communiste, les quinze « héros » sont ensevelis sous le signe de la Croix de Lorraine.

Les cérémonies du 11 novembre 1945 sont une apothéose commémorative gaulliste.

Le mont Valérien, enjeu d'une bataille de mémoire

Deux mois plus tard, le 20 janvier 1946, le général signe le décret relatif à la désignation des membres du comité national pour l'érection du monument³², puis démissionne.

Dès lors, le mont Valérien devient le lieu d'une bataille permanente entre les gaullistes, le Parti communiste et le gouvernement.

Les gaullistes achèvent la synthèse entre une date, un homme et un site. A partir de 1946, chaque 18 juin, le général de Gaulle se rend au mont Valérien. Il préside la cérémonie organisée par la Chancellerie de l'Ordre de la Libération et se recueille seul devant les quinze cercueils. Seuls les anciens combattants et anciens résistants sont invités à participer à cette cérémonie à laquelle n'est convié aucun ministre en exercice.

Les communistes réinvestissent le site en se réappropriant la clairière. A partir de 1946, l'association nationale des familles de fusillés et massacrés organise le premier samedi de chaque mois une cérémonie pèlerinage. Parallèlement, le Parti communiste mène bataille contre le

31. Sur la symbolique de la Croix de Lorraine et du bonnet phrygien voir Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, *op. cit.*, p. 19 sq.

32. Le décret est signé par le ministre de la Population, R. Prigent, qui a alors en charge les anciens combattants et les victimes de guerre. Parmi les cinquante membres figurent les neuf généraux et amiraux dont Leclerc, de Lattre, Juin et Kœnig, et dix présidents d'associations d'anciens combattants dont Louis Saillant, président du CNR, le colonel Manhès, président de la FNDRIIP, Mathilde Péri, présidente de l'association nationale des familles de fusillés et massacrés (JO du 26 janvier 1946).

projet de création du monument annoncé en novembre 1945. Le ministère des Anciens Combattants, recréé au lendemain du départ du général de Gaulle, le 26 janvier 1946, est confié au communiste Laurent Casanova. Dès avril 1946, ce dernier propose au Conseil des ministres, qui entérine cette proposition, de surseoir à la réalisation du projet gaulliste. Le 26 avril, il est mis fin à la souscription³³.

Les gouvernements de la IV^e République vont, quant à eux, tenter de prendre pied sur le site en multipliant les initiatives.

Ils tentent d'abord d'éviter la monopolisation du souvenir de l'appel historique par celui qui devient en 1947 le président du Rassemblement du peuple français (RPF), en organisant dès 1946 une seconde cérémonie à l'Arc de Triomphe. Le 18 juin, à 18 heures 30, la flamme est ravivée en présence d'un ministre en exercice, généralement le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Ils tentent ensuite de banaliser la cérémonie du 18 juin en créant d'autres cérémonies.

Le 27 juillet 1947, le président de la République, Vincent Auriol, et le ministre des Anciens Combattants, François Mitterrand, saluent au mont Valérien les huit cercueils des premiers morts de guerre rapatriés. Le 9 mars 1952, le même président se recueille devant la dépouille d'Edmond Grethen, tué le 9 mars 1945 par les Japonais et inhumé aux côtés des quinze corps. Deux ans plus tard, le 23 avril 1954, André Mutter, ministre des Anciens Combattants, préside la première cérémonie de la journée nationale de la Déportation. Une urne de cendres de déportés s'ajoute aux seize cercueils.

Malgré quelques incitations administratives en 1948, 1949 et 1954, la réalisation du monument n'est cependant pas relancée.

Il appartiendra au général de Gaulle, qui désigne pour se faire un chargé de mission vingt jours après son retour au pouvoir, d'achever l'œuvre commencée le 11 novembre 1945.

En inaugurant le Mémorial de la France combattante, le 18 juin 1960, le général de Gaulle transforme l'apothéose commémorative du 11 novembre 1945 en victoire politique.

Serge BARCELLINI

*Ministère des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre*

33. Une circulaire demande aux préfets de verser sur un compte d'attente les fonds recueillis dans le cadre de la souscription ouverte officiellement le 6 novembre 1945.